



ASSEMBLEE GENERALE
59^{ème} session
Rome, 1er décembre 2005

UNIDROIT 2005
A.G. (59) 4
Original: anglais
Octobre 2005

**Point No. 6 de l'ordre du jour: Approbation du Programme de travail pour la
période triennale 2006/2008**

(document préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Examen du Programme de travail pour la période triennale 2006/2008 tel qu'établi par le Conseil de Direction</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Approbation par l'Assemblée Générale</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>A.G. (59) 2</i>

1. Conformément à l'article 5(3) du Statut organique d'UNIDROIT, l'Assemblée Générale doit, lors de sa 59^{ème} session, approuver le Programme de travail pour la période triennale 2006/2008. Le Programme de travail établi, conformément l'article 11(2) du Statut organique, par le Conseil de Direction lors de sa 84^{ème} session tenue à Rome du 18 au 20 avril 2005, figure en annexe au présent document. Les sujets pour lesquels le Conseil de Direction a proposé d'octroyer un statut prioritaire sont indiqués par un astérisque.

ANNEXE

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PERIODE TRIENNALE 2006/2008

*tel qu'arrêté par le Conseil de Direction lors de sa 84^{ème} session
(Rome, 18/20 avril 2005)*

**PREMIERE PARTIE : PREPARATION D'INSTRUMENTS DE DROIT UNIFORME ET
EXERCICE DES FONCTIONS DE DEPOSITAIRE A L'EGARD DE CEUX-CI**

(les sujets auxquels il a été proposé d'attribuer une priorité sont indiqués par un astérisque)

1. **Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles** -
Convention du Cap et ses Protocoles

* a) *Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Le Cap, 16 novembre 2001) et son Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques (Le Cap, 16 novembre 2001) -exercice des fonctions de dépositaire, notamment à l'égard du Registre international pour les biens aéronautiques et de l'Autorité de surveillance de ce dernier ;*

* b) *Projet de Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire - organisation d'un séminaire régional en Afrique et d'une Conférence diplomatique d'adoption dès mi-2006 ;*

* c) *Projet de Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux - achèvement d'un projet de Protocole susceptible d'être soumis, dès que possible, à une Conférence diplomatique d'adoption ; et*

d) *Futur Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricole, de construction et minier - sous réserve de la confirmation par une étude préliminaire de l'opportunité de tels travaux, l'étude en question devant aussi aborder la possibilité d'inclure des matériels d'équipement industriels et de travaux publics au domaine d'application du projet.*

*2. **Principes relatifs aux contrats du commerce international** - en suivant les mêmes méthodes de travail employées jusqu'ici, en invitant le Secrétariat à considérer les membres du Groupe de travail ainsi que les observateurs les plus appropriés et en donnant un large appui à ce que les travaux se portent, premièrement, sur l'"unwinding of failed contracts", deuxièmement, sur l'illicéité, troisièmement, sur la pluralité de débiteurs et de créanciers, quatrièmement, sur les conditions (à savoir "conditions suspensives" et "conditions résolutoires") et, cinquièmement, la caution ("suretyship") et les garanties, mais tout en invitant le Secrétariat à fournir au Conseil de Direction des propositions plus détaillées lors de sa 85^{ème} session, le Groupe de travail devant être convoqué à nouveau dès que possible après ladite session du Conseil.

3. **Marchés financiers**

* a) *Avant-projet de Convention sur les règles de droit matériel relatives aux titres intermédiés - achèvement d'un projet de Convention susceptible d'être soumis, dès que possible, à une Conférence diplomatique d'adoption ; et*

* b) *Marchés émergents* - préparation décentralisée d'un instrument qui devrait vraisemblablement prendre la forme d'un guide législatif.

4. **Loi type sur le *leasing*** - sous réserve de la disponibilité d'un appui extérieur, tout en constatant que, grâce aux efforts de M. Ronald DeKoven, correspondant d'UNIDROIT, cet appui doit être retenu comme ayant été acquis.

5. **Transport multimodal** - en examinant, compte tenu de la longue expérience d'UNIDROIT dans la rédaction d'instruments en matière de droit des transports, la possibilité de travailler en coopération avec les Organisations internationales pertinentes.

DEUXIEME PARTIE : ACTIVITES LIEES A L'UNIFICATION DU DROIT

1. **Programme de coopération juridique** - pour les pays en développement et en transition économique

a) *Programme de bourses de recherche* et

b) *Assistance à la rédaction législative* - notamment coopération avec l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (O.H.A.D.A.) pour la préparation d'un Acte uniforme sur les contrats.

2. **Promotion des activités et des instruments d'UNIDROIT** - notamment le site Internet de l'Institut.

3. **Publications d'UNIDROIT** - notamment

a) *Uniform Law Review/Revue de droit uniforme* ;

b) *Digest of Legal Activities of International Organizations and other Institutions* ;

c) *Actes et Documents d'UNIDROIT* et

d) *Actes de la Conférence diplomatique lors de laquelle la Convention et le Protocole aéronautique du Cap ont été ouverts à la signature.*

4. **Base de données sur le droit uniforme (UNILAW)**

5. **Fondation de droit uniforme.**

[[Documents 59^{ème} session Assemblée Générale \(2005\): Page principale](#)]